

sitions,
capital
payé.

les actes subséquents qui l'amendent, par lequel il est pourvu, entre autres choses :—

Qu'au moins cent mille piastres de capital sera *bonâ fide* payé à la satisfaction du bureau de la trésorerie avant qu'aucune banque incorporée puisse commencer les affaires.

Montant
de billets
pour la
circulation.

Que le montant des billets émis pour la circulation, par une banque n'excèdera jamais le montant de son capital entier sous peine d'une amende variant suivant tel excédant.

Partie de
paiement
en billets
de la Puissance.

Qu'en faisant un paiement, une banque, si elle en est requise, devra faire ce paiement ou une partie n'excédant pas soixante piastres en billets de la Puissance de \$1, \$2 ou \$4 chacun.

Les billets
seront la
première
dette ;
Limites
des dividendes.

Le paiement en billets émis par une banque pour la circulation sera la première dette sur l'actif en cas d'insolvabilité.

Il ne sera payé par aucune banque de dividende ou bonus excédant 8 pour 100 par an, à moins que, après avoir déduit toutes les dettes mauvaises et douteuses, elle ait un fonds de réserve égal à au moins 20 pour 100 de son capital payé.

Rapports
mensuels.

Des rapports mensuels, certifiés par le président et le gérant-général, seront faits au gouvernement par chaque banque conformément à la formule et sous peine de l'amende indiquée dans les actes.

Proportion d'en-
caisse en
billets de
la Puissance.

Chaque banque devra, sous peine d'amende, conserver constamment au moins la moitié, si cela est possible de son encaisse en billets de la Puissance et jamais moins qu'une proportion de 40 pour 100.

Banques
privées.

Aucune personne, maison de commerce ou compagnie, autre qu'une banque incorporée d'après les actes ci-dessus ne pourra se servir du titre de banque, compagnie de banque, maison de banque, association de banque, ou institution de banque, sans y ajouter les mots " non incorporée."

Nombre de
banques

636. Il y a quarante-une banques incorporées qui ont fait leur rapport au gouvernement le 30 juin 1887 ; elles sont